

Le Parlement européen confirme son soutien aux Rup [26 mai 2005]

Les parlementaires européens, compétents en matière de politique régionale, ont adopté mardi dernier à Bruxelles un amendement de compromis relatif aux Régions ultrapériphériques (Rup), lors d'un vote de rapports relatifs à la réforme des Fonds structurels pour 2007-2013.

“Le Parlement européen soutient fermement le programme spécial doté de 1,1 milliard d'euros en faveur des Rup proposé par la Commission européenne (...). (Il) souhaite que soit donnée à l'article 299.2 du Traité la totalité de sa signification pratique, afin que les Rup aient un traitement spécifique, notamment en termes d'accès aux Fonds structurels, y compris celles dont le PNB a déjà dépassé le seuil de 75 % de la moyenne communautaire.” “Un démenti cinglant” face aux attaques du non, pour Margie Sudre, qui s'est réjouie hier que ses collègues aient confirmé “la dotation du Fonds Rup destiné à compenser les surcoûts liés à l'ultrapériphérie” et réaffirmé “la légitimité de l'éligibilité de toutes les Rup à l'Objectif 1”.

“Afin de faire taire les Cassandre de tous bords qui nous annoncent la fin du monde pour demain”, l'élue UMP rappelle que l'Union européenne “sera présente à nos côtés pour nous épauler et nous soutenir dans notre développement, tant que notre sentiment d'adhésion à l'Europe et à ses valeurs sera sans équivoque”.